



Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s Centre Pénitentiaire d'Aix-Luynes

Agression sexuelle suivie de violence physique !

C
P
A
I
X
-
L
U
Y
N
E
S

Mercredi 13 Février 2019, lors de la distribution du repas, le détenu A.R, s'est permis de toucher la poitrine de la Surveillante d'étage, puis de la pincer. Une fois la distribution du repas terminée, notre collègue a avisé son agresseur qu'il faisait l'objet d'un compte rendu d'incident. C'est à cet instant que ce dernier lui a asséné un violent coup de poing en plein visage !

Malheureusement, une fois de plus, l'émetteur récepteur n'a pu se déclencher convenablement. Malgré tout, les Surveillant(e)s ont pu intervenir afin de procéder à la mise en prévention du détenu.

Monsieur le Directeur, il est temps de réagir face à cette problématique des émetteurs récepteurs et ce sans délai avant qu'il survienne une tragédie.

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s souhaite un prompt rétablissement à notre collègue blessée et choquée.

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s Exige le transfert sans délai de cet énergumène à l'issue de sa peine maximale au Quartier Disciplinaire de notre établissement.

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s espère un soutien digne de ce nom pour notre collègue blessée et choquée.

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s invite tout le personnel féminin traumatisé par cette agression à se faire connaître ou à prendre attache avec le psychologue du personnel.